



Un référendum et deux initiatives fédérales !

La faïtière nationale Paysage Libre Suisse (PLCH) est encore relativement peu connue mais nul doute que cela va changer prochainement.

En participant très activement à la récolte des signatures qui ont permis le succès du référendum lancé avant Noël par Pierre-Alain Bruchez et la fondation Franz Weber, les sections de PLCH ont joué un rôle non négligeable. Elles ont montré qu'elles étaient capables de mobiliser leurs membres et amis pour une action de grande ampleur.

Cela tombe bien puisque ce qui s'annonce sera encore plus difficile. En effet, après une préparation de plus d'une année, Paysage Libre Suisse lance deux initiatives fédérales : la première vise à protéger la forêt des constructions d'éoliennes industrielles et la seconde à préserver les droits des citoyens des communes concernées par les projets éoliens.

Après un certain silence que d'aucuns d'entre vous auront pu juger défaitiste et coupable, la grande bataille a commencé.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 35 – janvier 2024 Suisse

Le référendum contre le Mantelerlass a abouti. Le peuple votera !

Contre toutes les prévisions du monde officiel et en pleine période de fêtes et de vacances, le référendum lancé par [Pierre-Alain Bruchez](#) et la [Fondation Franz Weber](#) contre les nouvelles lois sur l'énergie (Mantelerlass) a abouti.



La récolte des signatures a été soutenue par Paysage Libre Suisse et notamment par les membres des sections de Vaud, Fribourg et Zurich qui ensemble ont récolté plusieurs dizaines de milliers de signatures.

Le référendum est déjà qualifié par le conseiller national socialiste Roger Nordmann d'« alliance contre nature des extrémistes de la défense du paysage et des pronucléaires ». L'ex-candidat au Conseil fédéral ne manque pas d'air ! Il sait parfaitement que les organisations engagées dans la récolte de signatures ont pour seul objectif d'empêcher le démantèlement du fruit de plusieurs décennies de travail des ONG environnementales et de socialistes progressistes : la protection de l'environnement. Qualifier cette démarche d'extrémiste en dit long sur la difficulté, pour une fraction des défenseurs du « Mantelerlass », de trouver des arguments susceptibles de convaincre la population du bienfondé de l'attaque en règle qu'ils ont menée contre leur propre travail avec cette loi. L'affaire sera chaude, nous savons que des millions seront engagés par ceux qui ont tout à gagner dans la concrétisation de cette loi scélérate.



Roger Nordmann - Source Arcinfo

Parmi ces derniers, le bureau d'ingénieur conseils [Planair SA](#), fort d'une centaine de collaborateurs, dont une grande partie des mandats provient de la Confédération et notamment de l'OFEN. Son président n'est autre que [Roger Nordmann](#). Un certain Lionel Perret, y est aussi directeur mais il est surtout [directeur de Suisse Éole](#). Vous avez dit « lobbying » ?

BRÈVES

À Ste-Croix : l'étrange omerta de la peur...



Photo RTS

Nous savons que de nombreuses nuisances acoustiques ont déjà été ressenties par la population de la région où sont installées les six éoliennes de Romande Energie. Plusieurs témoignages d'habitants situés parfois à plus de 2 km des turbines nous sont déjà parvenus mais la plupart de façon anonyme. Comme le dit une habitante de Ste-Croix courageuse dans le journal éponyme : « les gens commencent à se rendre compte de ce que ça fait vraiment de vivre avec ces hélices tout près et de constater les nuisances sonores qu'elles provoquent ». En attendant, plus personne ne semble oser parler en public : lassitude, résignation, plus envie de se battre. Michel Bühler, reviens !

Greenpeace se fissure sur l'atome



Sous la conduite d'une activiste suédoise de 18 ans, **la Aanstoot**, un groupe de jeunes militants a lancé récemment une vaste campagne de communication baptisée **Dear Greenpeace**. Pétition à l'appui, ils demandent à l'ONG de renoncer à son opposition démodée et non scientifique à l'énergie nucléaire et de les rejoindre dans la lutte contre les combustibles fossiles. Positionnement encore inimaginable il y a quelques années, tant Greenpeace a pu faire figure d'association tutélaire et intouchable opposée au nucléaire.

Deux initiatives fédérales qui vont faire du bruit

Après avoir préparé l'affaire depuis plus d'une année, Paysage Libre Suisse a réussi à convaincre un groupe de personnalités de soutenir deux initiatives populaires qui se complètent.

Liée à toutes sortes d'arrangements politiques, la passivité de la majorité des élus défenseurs de l'environnement et des ONG environnementales devant les centaines d'éoliennes qui menacent le pays devient insoutenable. Longtemps méprisés et jamais écoutés, il est apparu aux membres de Paysage Libre Suisse qu'il était nécessaire de prendre les devants pour se faire entendre. Une assemblée générale réunie en automne 2023 ayant carrément plébiscité la démarche, le comité a été conforté dans son action et s'est donné pour tâche de constituer deux comités d'initiatives. Les deux initiatives ont été lancées lors d'une conférence de presse au Palais fédéral, le 29 janvier 2024.

Initiative pour la protection des forêts

La protection de la nature est désormais clairement menacée par l'installation de grands parcs éoliens en Suisse. Au nom de la protection du climat, on n'hésite pas à planifier la déforestation d'importants espaces naturels pour y installer des éoliennes géantes. Abattre des espaces verts pour protéger le climat est un non-sens absolu ! Cette initiative demande que la nature soit protégée contre l'installation d'éoliennes en forêt.



Initiative pour la protection de la qualité de vie

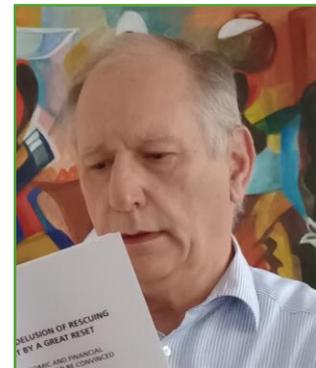
L'environnement de notre lieu d'habitation est déterminant pour le bien-être et la qualité de vie. La beauté du paysage ou la proximité d'espaces verts permettent de se ressourcer en jouissant des bienfaits de la nature. La planification de parcs éoliens menace la qualité de vie et le bien-être offert par l'environnement du lieu d'habitation. Cette initiative demande que chaque projet éolien soit soumis au vote des citoyennes et citoyens dans les communes impactées par leur installation. Ainsi, la population aura le droit de défendre son bien-être, sa qualité de vie et l'attrait de sa commune.



Les pages annexées au présent Bulletin d'information vous permettent à la fois de commander des feuilles de signatures ou de signer directement les initiatives !

L'invité* : Michel de Rougemont

Ingénieur chimiste, Dr sc tech EPFL, Consultant, membre du comité du groupe de réflexion Carnot-Cournot-Netzwerk



Les obstacles non surmontés des productions intermittentes de courant électrique

Tout le monde sait que sans vent, aucune éolienne ne produit de l'électricité et que sans soleil, il en est de même pour les panneaux solaires. Tout le monde sait que le courant électrique ne se laisse pas emmagasiner et qu'il faut donc le produire en parfaite synchronisation avec la demande. Tout le monde devrait savoir que des panneaux photovoltaïques (PV) ou des moulins à vent ne peuvent pas satisfaire la demande en tout temps. Il est donc faux de prétendre qu'un parc de ces engins fournirait le courant consommé par un village ou une ville tout au long de l'année.

Tout le monde le sait, mais les ravis de la crèche renouvelable ne veulent pas le reconnaître. Ils adoptent ainsi la posture de producteurs irresponsables qui se fichent des besoins de leurs clients. Il ne suffit donc pas de produire ce bien évanescent et de refile au réseau la tâche de se débrouiller avec les jeux des ténèbres, des nuages et d'Éole. C'est pourtant ce qui se passe aujourd'hui, heureusement encore à faible échelle, avec des préférences et des subventions à l'avantage de ces gredins.

Pour approvisionner le pays, d'autres moyens doivent être disponibles afin de pailler les manques et écrêter les excès de l'intermittence. Le mauvais exemple à ne pas suivre est donné par l'Allemagne qui doit compter sur ses centrales thermiques au charbon et au gaz pour éviter le collapse du réseau. Ce ne sont pas les courts instants où toute la demande serait satisfaite par des renouvelables dont il faut se réjouir, c'est lorsque ce n'est pas le cas qu'il faut en tirer les conséquences, donc la plus grande part du temps. En Suisse et en moyenne sur l'année, on ne peut compter sur les éoliennes qu'à 21 % de leur capacité installée ; pour les panneaux PV, ce taux appelé facteur de charge est de 11%.

Pour concevoir un système complet et performant il vaudrait mieux éviter d'introduire ces renouvelables papillonnantes qui, même en faible proportion, déstabilisent le réseau. Et si l'on s'obstine à en utiliser, il est nécessaire de convertir leurs pics excessifs de production en une forme stockable d'énergie (p.ex., pomper de l'eau en altitude, charger une batterie électrochimique) pour la restituer aux moments creux par le biais d'une autre conversion. Ces deux étapes supplémentaires entraînent des pertes de 10 à 20 %, doublent la charge à transporter par le réseau et, facteur volontiers oublié par les experts publiant des rapports de complaisance, exigent que leurs puissances soient aussi élevées que celles des dites renouvelables. Les facteurs de charge de ces énormes accessoires seront encore plus faibles que ceux de leurs pourvoyeurs.

Pour compliquer la chose il faut aussi se rappeler que la saisonnalité fait que la demande en électricité sera plus forte en hiver si les chauffages au mazout et au gaz sont remplacés par des pompes à chaleur. Comme un stockage intersaison n'est pas concevable, il faudrait alors encore plus compter sur des importations, pourtant très improbables au vu des pénuries que nos voisins s'organisent aussi. Ou bien, il faudrait disposer d'une très forte puissance de réserve, au gaz venant d'ailleurs et qui resterait très mal utilisée. Ne parlons pas ici de la fable de l'adaptation de la demande à la production, du phantasme hydrogéné ou de la sobriété imposée, aucune de ces propositions n'est désirable.

À une production bégayante il faudrait donc ajouter deux autres installations de même puissance, surcharger le réseau et couvrir le territoire de ces équipements vilains, inefficients et inefficaces. Et comme les lois de la thermodynamique l'exigent, il faudrait surdimensionner le tout pour tenir compte de pertes qui se produisent au long de cette chaîne complexe. Construire plus pour coûter plus : les pique-assiettes et les parasites du secteur se réjouissent, sans que cela ne contribue en rien à sauver la planète, bien au contraire. Il n'est pas nécessaire d'être expert en économie ou en écologie pour savoir que ça n'a pas de sens, surtout s'il faut renouveler ces renouvelables tous les 25-30 ans.

Ces obstacles sont pourtant surmontables, sans miter le territoire et sans dépenses pharaoniques. Il suffit d'avoir le courage d'en prononcer l'adjectif qualificatif – nucléaire – qui se marie si bien dans notre pays avec l'hydraulique. C'est pourquoi il faut se réjouir qu'un vote référendaire contre la loi. « Mantelerlass » doive se tenir ; ce sera l'occasion de peser les vraies priorités pour l'approvisionnement électrique du pays.

** « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*